Réglementation de l'urbanisme

Contentieux de l'urbanisme

2 jours (14h00) | ★★★★½ 4,6/5 | URBA-8972285 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 725 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Identifier l'articulation du contentieux de l'urbanisme avec le contentieux civil et pénal
- Analyser les avantages et les inconvénients de chaque option procédurale
- Concevoir une stratégie contentieuse en fonction des moyens de forme et de fond invoqués

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Avoir une connaissance générale du droit de l'urbanisme ou avoir suivi "Réglementation et pratique du droit de l'urbanisme" (code 72028)

Public concerné

- Responsables et agents des services urbanisme, aménagement et juridique
- Avocats spécialisés en droit de l'urbanisme ou en droit public
- Toute personne participant aux contentieux de l'urbanisme

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Déterminer les règles liées au contentieux des documents d'urbanisme

- Les actes susceptibles de recours
- La nature des différents recours
- Les règles relatives au recours
- Les moyens d'annulation
- Les voies de recours contre la décision

Exercices d'application : déterminer une stratégie face à un recours gracieux contre une délibération approuvant la révision d'un PLU

Déterminer les règles liées au contentieux des autorisations d'urbanisme

Procéder à un recours en annulation

- Les conditions tenant à la recevabilité et aux délais
- Les conditions d'affichage d'un permis de construire
- La connaissance acquise de la délivrance du permis de construire
- L'intérêt à agir eu égard à l'évolution récente de la jurisprudence du Conseil d'État
- La notification du recours
- Les moyens d'annulation et les nouveaux pouvoirs du juge

Étude de cas : analyse commentée de plusieurs recours contentieux

Former un référé

- L'articulation des différentes procédures de référé
- La saisine du juge des référés et le respect du contradictoire
- Les délais à respecter et la notion d'urgence
- L'interprétation du doute sérieux par le juge des référés

Délimiter les pouvoirs du juge

- L'annulation partielle des autorisations
- La possibilité de surseoir à statuer du juge administratif : article L. 600-5-1 du Code de l'urbanisme
- La modulation dans le temps des effets d'une annulation
- L'exception d'illégalité

Obtenir l'exécution des décisions

- Les conséquences de l'annulation d'un PLU ou d'un permis de construire

Exercice d'application : annulation d'un permis de construire alors que la construction est achevée

Engager un contentieux indemnitaire

- La demande indemnitaire préalable
- Les conséquences des décisions de retrait des autorisations d'urbanisme

– Le retrait des décisions d'autorisation en cas de fraude

Mesurer les conséquences d'un recours abusif

Maîtriser les contentieux civil et pénal de l'urbanisme

– Les conditions de recevabilité de l'action des tiers
– La violation des règles d'urbanisme
– La demande en réparation au civil
– Les délais à respecter

Mettre en œuvre le contentieux pénal de l'urbanisme

– Les catégories d'infractions
– Les personnes responsables et la mise en jeu de leur responsabilité
– La procédure devant les juridictions répressives
– Les sanctions
– Le nouveau délai de prescription de l'action pénale

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases :Pendant la formation : un bilan journalier effectué par l'intervenantÀ chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifsÀ froid : à J + 3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.